



Extrait du Registre des Délibérations du Bureau

Séance du 12 MARS 2024

20240312_B02 – JARDINS D’OPALE 1 et 2 – Acquisition en VEFA de 4 logements – Lieu-dit « La Grosse Pierre » à Feytiat – Convention de cofinancement avec Limoges Métropole – Communauté urbaine

Le Bureau de Limoges habitat s’est réuni le mardi 12 mars 2024 à 16 heures 30 dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges, et en visio-conférence via l’outil Teams.

Etaient présents :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Messieurs Jean-Luc BONNET, Philippe CHADELAS, Dominique RENAUDIE, et Xavier TRACOU, Administrateurs

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absente excusée :

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

La séance est ouverte à 16 heures 30 sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Considérant l'acquisition en Vente en l'Etat de Future Achèvement (VEFA) de 4 logements individuels (4 PLAI) lieu-dit « La Grosse Pierre » à Feytiat dans le cadre de la Reconstitution de l'Offre NPNRU,

Considérant la participation financière de Limoges Métropole – Communauté Urbaine d'un montant total de 20 000 € au titre des 4 logements de type PLAI,

Vu le rapport présenté,

Le Bureau délibère,

- Autorise la signature de la convention de cofinancement à intervenir entre Limoges habitat et Limoges Métropole afférent à cette participation financière.

Formalités de publicité effectuées

le **19 MARS 2024**

Pour extrait conforme,

Limoges, le **19 MARS 2024**

LA PRESIDENTE

Catherine MAUGUIEN-SICARD

